

hautes et puissantes créations. Toutefois, il fait bonne figure dans la génération qui a précédé la « Jeune Belgique », et il mérite encore l'attention et les éloges des lettrés d'aujourd'hui pour avoir su exprimer, avec grâce, vigueur, finesse et facilité, les sentiments qui ont ému son âme délicate et vibrante (voir, par exemple, la *Poésie et les Poètes*, 1860, dans *Heures d'or*).

Georges Doutrepont.

Revue de Belgique (les deux séries). — *Revue trimestrielle* (1855 et suiv.). — O. de Leeuw : *Annuaire de la Société libre d'émulation de Liège pour l'année 1860* (Liège, J.-G. Carmanne, 1860), p. 222-233. — Ulysse Capitaine, *Nécrologe liégeois pour 1861*, p. 135. — Louis Piérard, *Edouard Wacken (L'Expansion belge)*, 1913, VIII, p. 492 et 493. — Le même, *Un ancêtre de la littérature belge : Edouard Wacken, Poésies choisies*, avec préface (Bruxelles, Lamertin, 1913).

WÆL (Corneille DE), peintre d'histoire et graveur. Voir DE WÆL (Corneille).

WÆL (Jean DE), peintre d'histoire. Voir DE WÆL (Jean).

WÆL (Jean-Baptiste DE), graveur. Voir DE WÆL (Jean-Baptiste).

WÆL (Léopold - Charles - Norbert DE), bourgmestre d'Anvers; né dans cette ville, le 14 juillet 1823, y décédé le 17 août 1892. Il fut l'un des chefs du mouvement libéral. Le 5 août 1872, il fut nommé bourgmestre de sa ville natale, et installé le 2 septembre suivant; de 1878 à 1884, il représenta son arrondissement à la Chambre, dont il devint vice-président. Ce fut comme bourgmestre d'Anvers qu'il présida à l'inauguration du nouvel Athénée royal et du nouveau Musée des Beaux-Arts; la ville lui doit aussi l'extension des installations du port, l'établissement d'égouts et la démolition des citadelles du nord et du sud. Il avait épousé, en 1863, Gabrielle Van Gend.

Ses armoiries sont d'argent à trois merlettes de sable.

A. Cosemans.

Journaux de l'époque : *Le Précurseur*, *L'Etoile belge*, etc. (17 au 20 août 1892).

WÆL (Luc DE), peintre de batailles et paysagiste. Voir DE WÆL (Luc).

WÆL (Peter DE), peintre. Voir WÆL (Peter DE) ou WÆLBROECK.

WÆL (René DE), instituteur. Voir DE WÆL (René).

WÆLBROECK (Charles-François), juriste-professeur, né à Gand le 1^{er} novembre 1824, y décédé le 20 juillet 1877. Fils d'un fonctionnaire communal, qui devint secrétaire de la ville de Gand, il étudia à l'Athénée et à l'Université de cette ville. A la Faculté de droit, il eut comme maîtres Haus, Molitor et Laurent. Il ne réussit guère au barreau à cause de son manque d'éloquence. Par contre, il avait un vrai talent de journaliste et fit paraître d'intéressants articles sur des questions politiques et juridiques dans le *Messager de Gand*, l'*Echo des Flandres*, le *Journal de Gand*, la *Flandre libérale*. La *Revue de Paris* accueillit son étude sur « la question de la charité et les partis politiques en Belgique » (15 juin 1857).

Il se livra à l'étude des questions sociales et publia plusieurs travaux, notamment dans la *Belgique judiciaire*, sur le droit qui régit le travail industriel et les rapports juridiques qui en naissent. En 1860, parut son *Traité théorique et pratique de la législation sur les modèles et dessins de fabrique*. En 1867, il fit un commentaire de la loi du 31 mai 1866 concernant les peines contre les infractions relatives à l'industrie, au commerce et aux enchères publiques sous le titre : *De la liberté des coalitions industrielles et commerciales en Belgique*. En même temps, il composa un *Cours de droit industriel* en deux volumes (1863-1867); il y passe en revue l'histoire de la législation industrielle et commente les lois réglant les rapports entre maîtres et employés en Belgique et en France. Cet ouvrage resta inachevé.

Appelé, en 1863, à enseigner à l'Université de Gand, il fit des cours sur l'histoire politique moderne, le droit naturel, l'économie politique, le droit notarial, le droit fiscal, la procédure civile. Dans cette dernière discipline, il fut un contempteur de la théorie de la contrainte par corps et écrivit sur ce

sujet: *Lettres sur la contrainte par corps et De l'abolition de la contrainte par corps* (1869).

En 1875, il entreprit de continuer l'œuvre interrompue de Martou et Van den Kerckhove sur l'expropriation forcée: *Commentaire-traité de la saisie immobilière, de la surenchère et de l'ordre*, dont trois volumes parurent de 1875 à 1878. C'est lui qui rédigea le titre de la loi sur les sociétés commerciales qui traite des sociétés coopératives et qui fut adopté presque sans modifications. Dans le recueil *Patria belgica* de Van Bommel, il composa le chapitre relatif à la procédure civile (t. II). Le fils de Charles-François Waelbroeck, Ernest, fut juge au tribunal de première instance de Bruges. Il écrivit des commentaires à diverses lois commerciales et civiles.

Herman Vander Linden.

Messenger des sciences historiques (1877), p. 600. — *Liber memorialis de l'Université de Gand* (1913), p. 388 à 393 (notice par A. Callier). — *Bibliographie nationale*, t. IV.

WAELE (Antoine DE), théologien réformé. Voir DE WAELE (Antoine).

WAEPUT (Philippe-Henri-Pierre-Jean-Baptiste), compositeur de musique, né à Gand le 26 octobre 1845, décédé dans la même ville le 8 juillet 1885.

Le populaire compositeur Charles Miry ayant remarqué chez le jeune Waelput les indices d'un réel talent musical, obtient, non sans peine, de ses parents, de l'initier aux secrets de l'harmonie. Waelput, répondant au désir de ses parents, prend ensuite inscription à l'Université de Gand, où il suit, pendant l'année académique 1863-1864, le cours de philosophie et lettres. Cependant, sa passion pour la musique est irrésistible, et il se rend à Bruxelles, où il suit au Conservatoire les cours de contrepoint et de fugue de Fétis, et celui d'orchestration de Ch.-L. Hanssens. En 1866, il y obtient un premier prix de composition et l'année suivante (le 20 juillet 1867) il remporte d'emblée, avec sa cantate *Het Woud*, poème de Karel Versnayen, le premier prix dans le concours bisannuel de composition musicale (dit Prix de Rome).

En 1866-1867 il dirige l'orchestre du Théâtre flamand de Bruxelles et c'est pendant cette période qu'il compose un opéra-comique, *Berken de diamantlipper* et l'impressionnante ouverture *Anneessens*.

Le 6 janvier 1869, le Conseil communal de Bruges le nomme, à l'unanimité, directeur de l'Ecole de musique de cette ville. Sous l'impulsion du jeune maître, l'école progresse rapidement, grâce à ses réalisations novatrices. Il crée les *Concerts populaires de musique classique*, qui obtiennent un succès éclatant. Il rêve de faire de Bruges un centre d'art musical. Pendant l'année 1871, des difficultés surgissent entre le directeur et la Commission administrative. On lui reproche sa négligence dans l'accomplissement de ses devoirs. D'autre part, ses initiatives hardies et aussi son caractère indépendant provoquent des jalousies et des hostilités indignes. Las de lutter, il offre, dans une lettre fière et digne, sa démission, que le Conseil communal refuse en le révoquant (séance du 15 juillet 1871).

A partir de ce moment commence pour le jeune artiste une période de gêne et de misère. Il quitte sa patrie et cherchera à gagner à l'étranger le pain « que son pays lui refuse ». On le retrouve comme chef d'orchestre de théâtre à La Haye (1872), à Dijon (1873), à Boulogne-sur-Mer (1873), à Douai (1874-1875), à Issoudun (1875), à Fécamp (1875) et à Lille (1876). Au milieu d'une vie tumultueuse, de répétitions fastidieuses, d'excursions nombreuses, consumé par la nostalgie, il déploie une grande activité créatrice.

Au cours de cette période d'exil, il écrit quatre symphonies :

Symphonie N° I (en ré mineur);
Symphonie N° II (en mi bémol);
Symphonie N° III (en si mineur);
Symphonie N° IV (en ut majeur) (dite « Nationale »).

On retrouve dans ces compositions symphoniques, à côté d'un solide métier, l'influence indéniable de Beethoven, avec une légère tendance romantique. Il est considéré comme un symphoniste de premier ordre, que sa mort